



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 29 JUN 2023

## ORDRE DU JOUR

### 1. ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 1.2. Approbation du Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 30 mars 2023
- 1.3. Développement de l'intercommunalité – Modification des conditions de fonctionnement
  - 1.3.1. Extension de compétences
  - 1.3.2. Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes
- 1.4. Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) :
  - 1.4.1. Modification des statuts
  - 1.4.2. Convention de partenariat pour la réalisation d'une étude de potentiel Energies Renouvelables sur le territoire Bruche-Mossig
- 1.5. Pacte de gouvernance
- 1.6. Délégations permanentes du Conseil Communautaire au Président : Compte-rendu

### 2. FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Finances et Budget
  - 2.1.1. Administration Générale  
Contrat de territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim à conclure avec la Collectivité Européenne d'Alsace
  - 2.1.2. Développement Durable  
Acquisition de vélos à assistance électrique – Participation financière de la Communauté de Communes : Extension et prorogation du dispositif
  - 2.1.3. Fixation des tarifs des services publics – Piscines : Révision des tarifs d'entrées
  - 2.1.4. Aires d'accueil des Gens du Voyage  
Aire d'accueil des Gens du Voyage de MOLSHEIM : Révision des tarifs
- 2.2. Ressources Humaines
  - 2.2.1. Administration Générale – Recrutement d'un responsable des marchés publics :
    - 2.2.1.1. Création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
    - 2.2.1.2. Suppression d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
    - 2.2.1.3. Mise à disposition partielle de la responsable des marchés publics au Syndicat Mixte du Bassin Bruche-Mossig
  - 2.2.2. Piscines  
Création de deux postes non permanents à temps non complet d'opérateur des activités physiques et sportives

### **3. DEVELOPPEMENT LOCAL, SPORTS ET LOISIRS**

#### LIAISONS CYCLABLES

Commune de DACHSTEIN – Réalisation d'une liaison cyclable le long de la RD 93 au droit de la Société GRAF :

- 3.1. Adoption du projet
- 3.2. Acquisitions foncières

### **4. AMENAGEMENT DES COURS D'EAU**

DIGUE DE PROTECTION DE CRUES DU CANAL DE LA BRUCHE : CONVENTION AVEC LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE ET L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

### **5. DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES**

ZONE D'ACTIVITES A DUTTLENHEIM - IMPLANTATION D'UN LOCAL D'ACTIVITES : CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE COMPENSATION DE SOUSTRACTION DE VOLUME EN ZONE INONDABLE

### **6. EAU ET ASSAINISSEMENT**

- 6.1. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement
- 6.2. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- 6.3. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Commune d'ALTORF – Rue Arthur Rimbaud et Place Saint-Cyriaque : Convention de gestion
- 6.4. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Commune de DACHSTEIN – Impasse des Iris : Convention de gestion
- 6.5. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Commune de DORLISHEIM – Chemin des Aulnes : Convention de gestion
- 6.6. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Commune de DORLISHEIM – Eglises : Convention de gestion
- 6.7. Assainissement – Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Ville de MOLSHEIM - Aménagement du quartier Henri Meck : Convention avec la Commune
- 6.8. Ville de MUTZIG – Travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement rue de Lattre de Tassigny : Adoption du projet
- 6.9. Commune de SOULTZ-LES-BAINS – Travaux d'alimentation en eau potable rue de la Croix : Adoption du projet

### **7. QUESTIONS ORALES**

Conformément à l'article 10 du Règlement Intérieur.

### **8. DIVERS ET COMMUNICATION**